

Ingénieurs d'Etat admis par ordre de mérite Concours de recrutement CNSS 2022

Les candidats admis en liste d'attente doivent se présenter personnellement à la Direction Développement du Capital Humain sise à **649, Bd Mohammed V, Casablanca** munis des pièces citées ci-dessous pour la constitution de leurs dossiers administratifs d'embauche, du mercredi 05/10/2022 au mercredi 19/10/2022.

Le dépôt des dossiers administratifs d'embauche se déroulera dans le respect des mesures sanitaires préventives contre le Coronavirus.

Règles à respecter par les candidats admis en liste d'attente pour le dépôt de leurs dossiers administratifs :

- Les candidats admis doivent respecter le planning d'accueil arrêté du 05/10/2022 au 19/10/2022 à 15 heures 30 minutes ;
- Aucun dossier ou complément de pièces ne seront acceptés après le 19/10/2022 à 15 heures 30 minutes ;
- Tout candidat n'ayant pas déposé son dossier conformément au planning ci-dessus perd le bénéfice de son admission au concours et sera immédiatement remplacé par le candidat méritant de la liste d'attente ;
- L'accès au lieu de dépôt des dossiers administratifs est strictement réservé au candidat admis ;
- Le port de la bavette (masque de protection) est obligatoire, de façon correcte couvrant la bouche et le nez ;
- La veille au respect des mesures préventives contre la propagation du Coronavirus, mises en place sur le lieu de dépôt des dossiers administratifs.

Pièces à fournir :

- 1-Deux copies certifiées conformes du Diplôme ;
- 2-Copie certifiée conforme de l'attestation d'équivalence si diplôme étranger ou privé ;
- 3-Deux copies certifiées conformes du Baccalauréat ;
- 4-Deux copies certifiées conformes des relevés de notes ;
- 5-Deux extraits d'acte de naissance ;
- 6-Une copie de l'acte de mariage ; (si candidat(e) marié(e));
- 7-Extraits d'acte de naissance des enfants ;
- 8-Un extrait du casier judiciaire ou la fiche anthropométrique ;
- 9-Deux copies certifiées conformes de la C.N.I ;
- 10-Une copie de la carte d'immatriculation à la CNSS ; si candidat(e) immatriculé(e) ;
- 11-Numéro d'immatriculation à la CIMR ; si candidat(e) déclaré(e) ;
- 12-Six photos récentes ;
- 13-Certificat(s) de travail mentionnant la période (du ...au....) et le poste occupé ;
- 14-Une copie certifiée conforme de la lettre de démission approuvée par l'employeur ;
- 15-Certificat de cessation de paiement pour les fonctionnaires ;
- 16-Attestation de déclaration de salaires délivrée par les organismes de retraite ou de sécurité sociale autres que la CNSS (*) ;
- 17-Relevé d'identité bancaire (RIB) ou un spécimen de chèque;
- 18-Résultats du Bilan Médical.

(*): L'attestation de déclaration de salaire CNSS sera éditée sur place lors du dépôt du dossier administratif.

Important :

- Les candidats admis doivent impérativement être libre de tout engagement professionnel au plus tard le 19/10/2022.
- Tout document produit, non conforme, entraînera l'élimination automatique du candidat retenu.
- Les certifications doivent être datées de moins de 3 mois.
- Les candidats admis sans expériences professionnelles sont dispensés de produire les documents : 13-14-15-16.
- La prescription des bilans médicaux à réaliser vous sera communiquée par Courriel (e-mail) ; les résultats sont à présenter avec le dossier administratif.
- L'embauche reste tributaire des résultats de l'examen de l'aptitude physique et mentale effectué par le service médecine de travail ou un médecin désigné par la CNSS.
- Les candidats ayant bénéficié de programme de passerelle pour l'obtention de leur diplôme doivent joindre au dossier administratif le diplôme ouvrant droit à la passerelle ainsi qu'une copie du texte réglementaire qui l'approuve.

**Ingénieurs d'Etat admis par ordre de mérite
Concours de recrutement CNSS 2022**

Ingénieurs d'Etat en Génie Civil

Liste des Remplacements

Nom	Prénom	CNI	Ordre de Mérite
MAIMOUNI	Souhayla	FH62074	1/2

Liste des annulations d'admission (désistement, démission, non dépôt de dossier administratif d'embauche)

Nom	Prénom	CNI	Ordre de Mérite
AGLAGAL	Zineb	BK620378	1/1